

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒ · SVMPŒSISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIAE ·

2me Année.—Septembre 1875.

No. 12.



SACRAMENTŒ V · P · E · Œ · ARMA · LVICIS · AC · IVSŒ IŒIAE · FORŒIŒER · REŒI · DE · RE · CONŒENDIŒIS ·

GRATŒ · LAMVR · IMPENSISŒ · VOBIS · DILEŒŒI · FILII · QVI · POSITŒ · GLADIO · QVŒ ·

LEŒŒRE · LAGINE · DE · PIE · IX · A · L'VNION · ALLEŒ · 25 JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada..... \$1.00
Pour les Etats-Unis..... 1.50 (en or)
Pour l'Etranger..... 2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. CHARLES PAQUET, au Casino de Montréal, No. 31, Rue Cotté.

PRESSE ZOUAVE.

Le Crusader (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles, 2 Avenue de la Reine.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Catholic Union, (Etats-Unis) Mensuel, parait à Jersey City.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

ANNONCES.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette Institution, les Directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'escrime, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jendis soirs de 8 à 11 heures. Le professeur de boxe, les Mardis, Jendis et Samedis aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désireux de suivre les cours d'escrime et de boxe devront s'entendre avec les Professeurs pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$10.00 de droit d'entrée. \$1.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux salles de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée, leur contribution annuelle est de \$2 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Bureau des Directeurs du Casino pour l'année 1875.

GUILLAUME BOIVIN, Président.

ANASTASE PLAMONDON, Sec.-Trés.

ALF. LA ROCQUE, Administrateur.

CHAN. EDM. MOREAU	} Membres du Comité.
G. A. DROLET	
F. A. QUINN,	
L. O. TAILLON,	
B. BERNIER,	
NAP. RENAUD,	

Chs. PAQUET, Gérant.

ANNONCES.

A. PICHÉ,
MÉDECIN,
No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTRÉAL.

P. A. ALLARD,
MÉDECIN,
No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326,
Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
MONTRÉAL.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220. RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER	MAISON C. CHAMPIGNEULLE DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'ÉGLISES,	STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. MONSEIGNEUR de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roveris De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, évêque de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie, dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est véritablement celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNAÇE, Ev. de Montréal.
Montréal, 11 juin 1874.

Envoi sur demande de dessins, modèles, photographies ou en nature au bois.
Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

Vol. II.

MONTRÉAL—25 SEPTEMBRE, 1875.

No. 12

SOMMAIRE.

1. PERFECTION ITALIANISSIME.
2. QUESTION D'ORIENT.
3. LE JUBILE ET LE LIBÉRALISME.
4. O'CONNELL.
5. NECROLOGIE.

6. ECHOS DE ROME.
7. PETITES NOUVELLES.
8. OFFICIEL.
9. NAISSANCE, MARIAGE.
10. ANNONCES.

LA PERFECTION ITALIANISSIME.

Les extraits suivants de deux journaux amis et défenseurs du gouvernement de Victor-Emmanuel, font voir qu'avant longtemps l'Italie sera parvenue à l'apogée de la perfection que savent produire et que produisent tous jours nécessairement les gouvernements révolutionnaires ou impies.

Où, encore quelque temps, et l'Italie révolutionnaire se sera creusé des abîmes assez profonds pour y pouvoir être engloutie.

Il n'est pas de pays au monde où la révolution ait produit avec autant de précocité ses fruits de dégradation et de mort; espérons que ce phénomène n'est permis par la Providence que pour éclairer et avertir les nations.

La Gazzetta del Popolo écrivait ces jours derniers: — “Les drames sanglants se succèdent à Rome avec une fréquence extraordinaire. Et ce n'est pas seulement à Rome. En vérité, dans toute l'Italie il n'y a jamais eu, comme à cette heure, tant de crimes si éclatants (*clamorosi*), tant de suicides si tragiques. A Rome, la tragédie va jusqu'au sublime (*sic*), elle s'élève à la hauteur de la Rome antique, de cette Rome appelée *fort de bêtes frémissantes*.”

La Gazzetta di Torino, de son côté, n'a pas honte d'avouer ce qui suit: — “Chaque jour, dans telle ville ou dans telle autre, quelqu'un se pend, ou se noie, ou s'asphyxie par le charbon, ou s'empoisonne, ou se jette par la fenêtre, ou se fait sauter la cervelle, ou se coupe la gorge. Triste temps où les chroniques des villes et des campagnes sont archipleines d'homicides, de vols, de noyades, de viols d'impubères, d'escroqueries, d'agressions, de rançons, de fuites de caissiers ou d'employés, de prévarications d'officiers préposés à la tutelle de l'ordre public. Triste temps où, tandis qu'une loi draconienne défend le port d'armes longues, tranchantes ou d'armes courtes à explosion, tout coquin en plein jour les porte

sur lui, et à la plus légère querelle sort un revolver ou un couteau. Triste temps où 80,000 individus vivent dans les prisons et dans les galères. (Le chiffre officiel est 85,000 et non pas 80). ”

Voilà donc l'Italie peinte par elle-même, c'est-à-dire par ceux qui l'ont faite.

Les princes italiens ont été chassés. Le Pape, dont le pouvoir temporel était accusé d'immoralité, est captif. Le roi Subalpin, “sensible au cri de douleur des populations de la Péninsule, a réalisé son programme: il a uni l'Italie en un royaume; il est maître.....et jamais il n'y a eu tant de crimes.

QUESTION D'ORIENT.

Il est plus d'un parmi nous qui avait oublié, jusqu'à ces jours derniers, que l'Herzégovine existait; en effet, qui en avait entendu parler depuis son passage sur les bancs du collège? Aujourd'hui chacun va consulter son atlas pour bien préciser dans son esprit où est situé ce pays, et tout le monde s'en occupe.

Ah! c'est que cette question Herzégovine pourrait bien amener des complications politiques, être l'occasion sinon la cause de grandes agitations, et les conséquences relativement à la paix européenne ne peuvent être prévues.

Que se passe-t-il dans l'Herzégovine, province sous la domination du grand Sultan?

Tout simplement les habitants de ce pays, en grande majorité chrétiens, se soulèvent pour s'émanciper du joug musulman; en apparence, c'est la Croix qui voudrait s'élever à la place du Croissant, c'est le Christianisme qui veut s'affranchir de l'Islamisme.

A ce point de vue, rien de plus désirable que le succès de l'insurrection Herzégovienne; comme catholiques nous

devons faire des vœux pour l'affranchissement des chrétiens d'Orient du joug Ottoman.

Mais prenons garde de trop nous précipiter ; il se passe quelque chose de bien étrange en Europe, au sujet du soulèvement des populations herzegoviennes ; c'est de voir la presse sectaire prendre parti pour les Chrétiens d'Orient. Or, cela n'est pas naturel ; la secte abhorre le nom chrétien.

Cette sympathie inusitée et qu'aucun motif apparent ne justifie, peut faire croire avec raison que la maçonnerie a allumé et alimente l'incendie qui vient d'éclater.

Puis Bismark, Garibaldi, Gladstone ont exprimé leur adhésion à la cause herzegovienne, le premier par ses menées diplomatiques, les autres par leurs souscriptions et leurs discours en faveur des insurgés.

Si, dans le mouvement actuel, il ne s'agissait que d'une guerre d'indépendance religieuse, on ne verrait pas, nous le répétons, ces coryphées de la Franc-maçonnerie prendre avec tant de passion le parti des chrétiens, les Garibaldiens, qui accourent de l'Italie s'enrôler dans les rangs des Herzégoviens soulevés, ne sont pas de pâte à faire des croisés ; les Bismark, les Gladstone, les Garibaldi ne seront jamais des Godfroi de Bouillon. Les appréhensions des catholiques sont donc parfaitement justifiables, et la presse catholique donne preuve de sagesse en se tenant au moins sur la réserve.

"Timeo Danaos et dona ferentes."

Le diable est autant à craindre sous les allures d'un dévot qu'avec ses cornes et sa queue.

LE JUBILE ET LE LIBERALISME.

C'est une coïncidence remarquable de voir pendant cette année jubilaire toutes ces manifestations du libéralisme qui se font parmi nous. C'est un signe que l'erreur se sent mortellement frappée. L'Eglise prie, elle invite les fidèles à prier pour l'extirpation des hérésies et il est naturel que de son côté l'erreur, qui est l'ennemie de l'Eglise, relève la tête et rassemble tout ce qu'elle a de forces pour se soustraire à l'humiliation de la défaite.

Les recriminations qui s'élèvent d'ici et de là contre les doctrines de la religion, ce mouvement que l'on fait contre le clergé pour le séquestrer de la société civile contrastent à la vérité avec ces processions pieuses, ces chants solennels auxquels prennent part les véritables fidèles à l'occasion du Jubilé ; mais il ne faut pas s'en étonner, c'est la séparation qui se fait, ce sont les hommes qui marchent d'un côté dans le chemin qui mène à la vie et de l'autre dans celui qui conduit à la mort. Les partisans de l'erreur crient sur les places publiques, dans les journaux, devant les tribunaux et jusques aux portes de nos sanctuaires que l'avenir leur appartient, que ce sont eux qui apportent le salut à la société ; et ce n'est même pas étrange qu'ils crient plus fort que d'ordinaire ; mais cela n'est pas un signe de vie. Le vrai signe de vie c'est ce réveil de la foi, c'est ce retour aux pratiques de la religion.

L'Eglise a une voix autrement douce et persuasive

pour l'humanité que celle de l'erreur et ce n'est pas en vain que cette voix se fait entendre maintenant dans toute sa solennité. Il y en a beaucoup aujourd'hui qui se sont enrégimentés sous les drapeaux du libéralisme qui ne pourront assister à ces cérémonies de la religion sans que leur foi ne se ravive et sans qu'ils ne comprennent le mal qu'il se font de se donner d'autres chefs que leurs pasteurs. La mauvaise presse attire à elle par mille séductions une grande partie de nos populations, mais cette voix va devenir ahurissante pour ceux qui auront entendu les accents de l'Eglise dans les pèlerinages et qui n'auront pas fermé leur cœur à toute émotion. Les assemblées populaires avec leurs triomphes et leurs désordres, qu'elles vont paraître méprisables à côté de ces assemblées catholiques dans lesquelles on se recueille et l'on prie. Ce sont les issus par lesquelles le libéralisme a pénétré parmi nous et s'est ensuite répandu comme un torrent. Le mal mis en face du bien et du beau peut-il n'être pas reconnu dans toute sa laideur et sa monstruosité ? Devant ces spectacles que l'Eglise seule sait nous procurer il faut que la libre pensée tombe et que les passions s'appaisent. C'est maintenant qu'il va apparaître plus manifestement, que la lumière et la force viennent d'en haut, que c'est la religion qui les fait descendre sur la terre, pour protéger les hommes contre cette tyrannie que l'on appelle le nombre et contre les ténèbres de l'orgueil humain. La voix seule d'un de ces humbles catholiques qui s'élève vers le ciel devient plus puissante pour le bon gouvernement de la société que toutes ces clameurs du libéralisme qui s'élèvent de toute part, clameurs dans les assemblées délibérantes, dans les cours de justice et dans les journaux.

Cela ne se voit pas à première vue, surtout parmi les enchanteurs de notre temps et les adeptes de la libre-pensée, mais cela existe. Hommes politiques, hommes de loi, homme de lettres, vous avez beau chacun dans votre sphère poursuivre votre travail de destruction, il s'édifiera à côté de vos œuvres quelque chose de plus stable et de plus grand que le monde ne pourra s'empêcher d'admirer. Ce ne sera pas l'œuvre ni des politiques ni des écrivains, ce sera l'œuvre des prières et de la foi. L'année jubilaire est l'année par excellence, c'est l'année de miséricorde, l'année de l'Eglise et de Dieu. Longtemps on en gardera le souvenir et c'est assez dire que tout ce qui ne sera pas de l'Eglise ni de Dieu ne peut que s'effacer dans la mémoire des hommes ou devenir pour eux un objet de mépris et d'abjection.

(Journal des Trois-Rivières.)

CENTENAIRE D'O'CONNELL.

Les journaux ont déjà appris à nos lecteurs ce qu'a été cette fête et de quelle admiration vivante elle a enveloppé le berceau séculaire de Daniel O'Connell.

A ce grand concours de Dublin, si nombreux, si enthousiaste, c'est le cœur même de la catholicité qui battit avec le cœur de tous les nobles enfants de l'Irlande.

Ce que l'Eglise et les Patries ont de plus illustre s'est

rendu à ce centenaire pour saluer dans O'Connell avec la grande figure du vrai citoyen, la figure plus grande encore du vrai catholique.

C'est vainement que l'on s'agite, que l'on se tourmente, ici et là, aujourd'hui pour ravir au libérateur de l'Irlande cette double couronne de chrétien et de citoyen qui ceint son front d'une auréole si pure ! L'histoire est faite, et elle s'en va son chemin à travers les âges, forçant les générations à s'incliner avec respect devant les jugements qu'elle porte et des hommes et des choses.

Or, l'histoire le proclame hautement : O'Connell n'a pas été uniquement soit un grand citoyen, soit un grand catholique, il a été l'un et l'autre de ces grands caractères.

Longtemps avant l'ovation du centenaire, les voix les plus éloqu岸tes avaient rendu à l'illustre Irlandais ce beau et noble témoignage. En parlant aujourd'hui de ce grand libérateur nous ne faisons que rappeler textuellement les éloges dont on a honoré sa mémoire, alors que son tombeau était à peine fermé.

Quand O'Connell résolut de mettre au service de sa patrie les ressources prodigieuses de sa grande âme, il vit de suite quel anneau briser le premier de cette longue chaîne de despotisme que subissait l'Irlande. " Il estima que les droits de la conscience passaient avant tous les autres ; que là, dans cette servitude de l'âme, était le centre et le point d'appui de toute tyrannie et que par conséquent il y fallait porter le premier coup."

En Irlande, la patrie était opprimée parce qu'elle était fille de l'Eglise ; et l'Eglise était persécutée parce qu'elle était la mère de la patrie. Au fond, c'était donc l'Eglise qui était l'objet des colères que l'Angleterre faisait si atrocement peser sur l'Irlande. O'Connell le sentait et voilà pourquoi les vingt premières années, de sa vie publique furent consacrées à affranchir l'Eglise en affranchissant la conscience catholique en Irlande.

" Le règne d'O'Connell commença en 1823. Il établit en cette année-là, par toute l'Irlande, une association qu'il appela l'association catholique, et comme aucune association n'a de puissance sans un revenu constant, O'Connell fonda la rente de l'émancipation qu'il fixa à deux sous par mois. Gardons-nous de sourire, il y avait dans ces deux sous par mois un grand calcul de finances et un plus grand calcul de cœur. L'Irlande était pauvre, et un peuple pauvre n'a qu'un moyen de devenir riche, c'est que chaque main donne à la patrie du peu qu'elle a. Le son de l'émancipation conviait tout enfant d'Erin à prendre part au glorieux travail de l'affranchissement, la misère, si profonde qu'elle fût, n'ôtait à aucun l'espérance d'être assez riche au bout du mois pour faire insulte à l'or de l'Angleterre.

" L'association catholique et la rente de l'émancipation eurent un succès inouï et élevèrent l'action d'O'Connell à la puissance et à la dignité d'un gouvernement. Trois ans après, en 1826, lors des élections générales de l'empire britannique, on fut étonné de voir les Irlandais, qui n'avaient apporté jusque là dans les scrutins qu'un vote honteux et acquis d'avance à leurs oppresseurs, on fut étonné de les voir dé, oser dans l'urne des noms qui protestaient de leurs droits et de l'intention où ils étaient de les défendre désormais.

" Ce n'était rien encore : bientôt O'Connell parut devant les électeurs de Clare et se porta lui-même comme un candidat au parlement d'Angleterre. Il fut élu, malgré le serment entre lui et la législature, la barrière de l'apostasie ; et il osa se présenter, son élection à la main, sa foi dans son cœur, dans ces murs de Westminster, qui frémissaient en voyant un catholique violer leur majesté et leur intolérance séculaires par l'inouïe prétention de siéger et de faire siéger, dans la personne d'un proscrit, d'un catholique, d'un Irlandais, la personne même de tout un peuple.

" L'opinion publique était ébranlée presque dans ses fondements ; toute l'Irlande était debout, fière et obéissante, agitée et pacifique : des vœux, des acclamations des secours, lui venaient de tous les points de l'Europe, des rivages de l'Amérique et de l'Angleterre elle-même, sensible enfin, dans une partie des siens, au cri d'une justice si éloqu岸ment réclamée. Ni le ministère Anglais, ni le roi de la Grande-Bretagne, ne voulaient l'émancipation des catholiques : d'ardents préjugés venaient encore au sein des deux Chambres, qui avaient plusieurs fois repoussé, depuis trente ans, des projets de cette nature, quoique adoucis par l'orgueil protestant par de dures conditions. Mais c'était en vain que les restes des passions anciennes opposaient une digue au sentiment de l'équité générale ; le monde était à une de ces heures magiques où il ne fait pas ce qu'il veut. Le 13 avril 1829, l'émancipation des catholiques fut proclamée par un bill émané du ministère, accepté à la législature et signé par le roi."

Le bill de l'émancipation, arraché à l'Angleterre par le génie d'O'Connell, permettait à plus de six millions d'Irlandais, de servir et d'aimer Dieu dans le sein de l'Eglise Catholique, loin de la tyrannie et du despotisme que des siècles d'injustice et de persécutions avaient si lourdement fait peser sur la pauvre Irlande.

Bien plus, le bienfait de ce bill devait s'étendre à tous les pays où l'Angleterre étendait l'intolérance religieuse de sa politique et de sa législation.

Qu'on dise maintenant, si on l'ose, que Daniel O'Connell n'a pas rendu à l'Eglise, l'éternelle société des âmes, le service le plus grand que l'histoire ait enregistré dans ses fastes depuis les jours mémorables de Constantin ! Qu'on dise, si jamais un homme a affranchi plus de consciences du joug du despotisme spirituel ! Et dire que cette œuvre immense, O'Connell l'a réalisée, non avec la force armée, non avec les ressources du pouvoir souverain, mais avec la seule force de son génie et de sa foi !

Cependant, l'œuvre d'O'Connell n'était pas achevée. A peine s'était-il donné le temps de voir son premier triomphe, à peine avait-il forcé, par une seconde élection, les portes du Parlement, qu'il se leva de son siège, et que, à l'étonnement de toute l'Angleterre, il courut en Irlande. Qu'y va-t-il chercher ? Il va dire à sa chère Erin que ce n'est pas assez d'avoir franchi la conscience, que Dieu et l'homme sont inséparables, et qu'après avoir servi la patrie du ciel, s'il reste quelque chose à faire pour la patrie de la terre, c'est n'avoir accompli que le premier commandement, mais non pas le second, et que les deux

n'en faisant qu'un, n'avoir pas accompli le second, ce n'est pas même avoir accompli le premier. Il lui confessa, vieux et comblé de gloire, que son intention est de recommencer sa vie, et de ne pas se reposer un seul jour tant qu'il n'aura pas obtenu l'égalité des droits entre l'Angleterre et l'Irlande. Car tel était, en ce qui concerne le droit humain, l'état des deux pays, que l'un paraissait à peine la satellite de l'autre.

O'Connell a tenu parole : il n'a pas manqué un seul jour de réclamer l'égalité de droits entre l'Angleterre et l'Irlande, et il a usé dans ce travail les dix-sept dernières années de sa vie. Il obtint que le ministère présentât plusieurs bills dans le sens de l'égalité des droits ; le Parlement les repoussa constamment. Le libérateur ne se rebuta point ; il eut le plaisir de voir tomber sous ses coups les municipalités d'Irlande exclusivement composées de protestants, et le premier catholique depuis deux siècles, il vit sur sa poitrine les insignes du Lord Maire de Dublin.

L'invincible constance que mit O'Connell à revendiquer les droits de sa patrie valut à l'Irlande les libertés qu'elle a conquises depuis cinquante ans. Et si la verte Erin peut, avec assurance, espérer désormais de l'avenir de nouvelles conquêtes d'affranchissement, elle le doit à l'ère glorieuse que le génie d'O'Connell fit lever sur sa patrie.

Depuis deux siècles l'Angleterre avait rivé de plus en plus étroitement les fers de la pauvre Irlande. C'était plus qu'il ne fallait pour donner le droit de cité à la tyrannie.

Heureusement, la tyrannie n'est pas invincible. Si elle résiste aux agitations populaires et au choc des forces armées, elle cède infailliblement devant le droit lorsqu'il apparaît dans la sévère majesté de l'honnêteté et du calme. La tyrannie naît du désordre. Elle accuse un vice radical dans la force dévoyée qui la produit et par conséquent une faiblesse. Le droit, au contraire, est le germe de l'ordre. Il possède une force qui est indestructible et qui use, lentement mais sûrement tout ce qui lui est ennemi.

O'Connell connaissait cette force mystérieuse du droit, et voilà pourquoi, voulant sauver sa patrie et affranchir les consciences de ses concitoyens, il se fit l'apôtre paisible, mais persévérant, opiniâtre, du droit catholique et du droit national.

Avoir pu réaliser paisiblement cette double spéculation et ce dans un siècle où le droit a tant souffert, n'est-ce pas avec le plus bel hommage, le plus grand service que la Patrie et l'Eglise puissent attendre d'un mortel ?

Qu'on dise maintenant si une telle mission, accomplie avec la seule force du génie éclairé par la foi, ne mérite pas à O'Connell le titre glorieux de grand citoyen et de grand catholique.

NECROLOGIE.

La mort vient d'opérer un grand vide dans nos rangs ; celui qu'elle vient de nous enlever était un de ces hommes rares qui, aux qualités du cœur, joignent celles de l'esprit et un brillant talent.

M. P. U. DUPRAT, ancien Zouave Pontifical, est mort à St. Henri de Mascouche le 8 du courant, muni de tous les sacrements de notre Sainte Eglise, plein d'espérance et même de joie ; il était dans la trente-unième année de son âge.

Ses funérailles eurent lieu à Mascouche, et furent très-solennelles ; un grand nombre de ses amis, tant anciens Zouaves qu'autres, s'étaient fait un devoir d'y assister. C'est notre aumônier général M. le Chanoine Moreau qui chanta le service.

Il avait contracté en Italie, dès les premiers mois de son service sous les drapeaux Pontificaux, les fièvres romaines qui lui furent très-sévères et menacèrent de nous l'enlever dès la fin de l'année 1868 ; il n'a jamais pu guérir complètement des suites de cette maladie cruelle qui le força de quitter le service avant l'expiration de son engagement. C'est avec bonheur que nous pouvons dire en toute vérité que notre camarade Duprat est mort victime de sa maladie contractée au service du St. Père.

Toujours souffrant et même gravement infirme depuis son retour de Rome, il endura son état avec patience, avec joie et orgueil ; il était glorieux de ses infirmités, comme le blessé sur le champ de bataille l'est de l'amputation d'un membre.

Quoiqu'admis à la profession d'avocat, il montra plus de disposition pour le journalisme que pour le parquet ; pendant plusieurs années, il fut attaché consécutivement à la rédaction de *l'Ordre*, du *Nouveau-Monde* et de la *Minerve*.

Chrétien ardent, et plein de foi, il ne s'est jamais servi de ses talents que pour la défense des grands principes catholiques.

Comme camarade, il était des plus sympathiques ; il était aimé de tous ses camarades, comme il paraissait les aimer tous lui-même.

Pierre Urgèle Duprat avait du cœur, de l'esprit, de la foi.

Nous ne pouvons mieux faire ressortir ces trois grands traits qui caractérisent toute l'existence de notre regretté ami qu'en reproduisant une lettre de sa main que nous empruntons au livre *Nos Croisés*.

“ MON CHER AMI,

“ Tu me demandes des détails sur la visite que m'a faite le St. Père durant mon séjour à l'hôpital. Je vais tâcher de te satisfaire, quoique ma main soit encore bien débile pour tracer les idées que mon cerveau peut concevoir. Je te raconterai les faits simplement, sans effort, et laisserai parler le cœur, guidé par le souvenir de cet événement heureux et toujours présent à ma mémoire. Car si Dieu, d'un côté, m'a sévèrement éprouvé, il m'a donné, de l'autre, grand sujet de me réjouir.

Donc, le 9 septembre de l'an dernier, sur les quatre heures de l'après midi, j'étais, comme d'habitude, couché sur mon lit, à l'hôpital militaire du *San Spirito*, où la maladie me retenait depuis quatre longs mois avec des alternatives de profond découragement et de suprêmes consolations. Je venais de prendre mon repas du soir ; un livre était ouvert devant moi et, cependant, je ne lisais pas. Les yeux fixés sur les murs dénudés de ma

modeste chambre, je laissais errer ma pensée en songeant au Canada, et aux personnes chères que j'y avais laissées. Le souvenir de ma famille qui ne me cachait pas son inquiétude sur mon sort, dans une lettre reçue le jour même, m'affligeait profondément.

La Sœur de charité qui me soignait, s'apercevant sans doute de l'état de mon esprit, me dit d'un ton moitié grondeur, moitié affectueux :

—“ Et bien ! mon cher malade, à qui en voulez-vous donc aujourd'hui ? A vous voir sombre et pensif, on vous dirait retombé dans la noire mélancolie d'autrefois. Chassez ces tristes pensées et, croyez-moi, tout ira bien.”

—“ Aujourd'hui, ma Sœur, lui répondis-je, ce n'est pas une “noire mélancolie,” comme vous dites, qui s'empare de moi. Des souvenirs tristes, mais doux, assiègent mon âme. Je pense à ma famille et à la joie qu'elle aurait de me posséder au milieu d'elle demain, jour du vingt-cinquième anniversaire de ma naissance.”

—“ Je suis heureuse de l'apprendre ; sans avoir la prétention de remplacer, auprès de vous, vos parents, surtout votre mère, mes compagnes et moi ferons tout en notre pouvoir pour rendre votre anniversaire aussi joyeux que possible. D'ailleurs, fiez-vous à la Providence qui ne vous a pas abandonné dans vos épreuves.”

La bonne Sœur tint parole. Le lendemain fut une vraie fête pour moi. Plusieurs dames qui visitaient les malades, furent mises dans le complot et rivalisèrent de zèle pour me distraire agréablement. Je reçus ce jour-là des fruits, des gâteaux et autres douceurs appréciées des estomacs faibles, en assez grande quantité pour régaler toute une escouade de zouaves affamés ; et cela, au grand contentement de mon fidèle infirmier qui m'avoua ingénument, entre deux pêches, que les anniversaires sont parfois bons à quelque chose.

En somme, j'avais passé la journée gaiement, aussi gaiement qu'on peut la passer dans un hôpital, avec qui on est en connaissance depuis quatre mois, lorsque la Sœur spécialement chargée de moi, entra tout-à-coup dans ma chambre, environ une heure avant l'*Ave Maria*, et me dit avec volubilité :

—“ Vous allez recevoir une grande visite, une visite qui vous remplira de joie. La fête de votre vingt-cinquième année va être dignement couronnée, et vous en garderez longtemps le souvenir. Le St. Père est à l'hôpital. Il veut voir tous les malades canadiens, et il a demandé à votre aumônier de le conduire près de vous.”

Je restai tout ébahi à cette nouvelle. Quoi ! le Pape, Roi et Pontife tout ensemble, visiter un pauvre zouave qui n'avait d'autre mérite que celui de s'être rendu à Rome pour entrer aussitôt à l'hôpital ! Je ne pouvais pas croire à tant de bonheur. Je voulus interroger la religieuse qui mettait de l'ordre dans la chambre et qui, en un tour de main, eut rangé chaque chose à sa place ; mais je n'en eus pas le temps. Des pas se firent entendre dans le couloir, et bientôt Pie IX entra suivi de prélats et d'officiers de sa garde, en disant à haute voix :

—“ Ah ! mon enfant, mon cher enfant.” Puis se plaçant au pied de mon lit, il me demanda avec une voix douce et pénétrante qui me remua jusqu'au fond de l'âme :

—“ La fièvre vous a-t-elle laissé maintenant, mon enfant ? ”

—“ Oui, très St. Père, lui répondis-je avec émotion. Je n'ai plus rien à craindre de la fièvre, mais je suis encore affecté de paralysie.”

—“ Où sentez-vous le plus de faiblesse ? ”

—“ Surtout dans les jambes, très St. Père. ”

Alors s'adressant au médecin qui me traitait, il s'informa très au long du caractère de ma maladie et des différentes phases qu'elle avait subies. Ensuite, se retournant de mon côté, il me dit :

—“ Mon enfant, je vais maintenant demander à Dieu de répandre sur vous ses bénédictions, et le prier de vous ramener à la santé.”

Il me bénit, et en se retirant, le sourire aux lèvres, il me jeta sous forme d'adieu ces mots qui résonnent encore à mon oreille :

—“ Patience et courage.”

Jamais, cher ami, je n'oublierai cette visite, et ce jour-là fera époque dans ma vie. S'il m'arrive parfois des heures de découragement sur la longueur de ma convalescence, les idées noires ont bientôt cédé devant ce souvenir, et l'espérance renaît plus forte que jamais. Je me représente alors la scène telle qu'elle s'est passée. Je suis sur mon lit, à ma tête est agenouillé mon fidèle garde-malade, plus loin se trouve la noble fille de Saint Vincent de Paul, murmurant une prière, et en face de moi, Pie IX, escorté des grands personnages de sa cour et me disant des mots magiques, qui consolent, qui guérissent. Je revois ensuite Monsieur l'aumônier Moreau, la figure rayonnante de joie, venir me féliciter sur mon bonheur, et j'entends la Supérieure me dire :

—“ Comme vous devez être heureux, et comme votre mère sera joyeuse lorsqu'elle apprendra cette bonne nouvelle. Vous pouvez vous flatter d'avoir eu une faveur que bien des courtisans n'ont pas de la part du monarque qu'ils servent ; ”

Puis reprendre après une nouvelle pause : — Le Pape paraît vous affectionner d'une manière toute particulière, vous Canadiens. Il disait, l'autre jour, à deux de mes compagnes, admises en audience auprès de Sa Sainteté et qui lui parlaient des Canadiens : “ Je les aime beaucoup ces chers enfants et ils le méritent bien aussi. Quoi ! venir de si loin, traverser deux mers et affronter mille dangers pour combattre les ennemis de l'Eglise ; c'est plus que du dévouement, c'est de l'héroïsme. Oh ! je les aime bien ces chers enfants du Canada. ”

Oui, mon ami, je te le répète, lorsque j'évoque ce souvenir, souffrances et ennui, découragement et inquiétude, tout disparaît. Je sens plus que jamais la vérité de ce vers du poète latin :

... Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Tout à toi,

P. U. DUPRAT.

St. Henri de Masconche,
15 Février 1869.

Au moment de mettre sous presse une autre triste nouvelle parvient au Bureau de l'Union-Allet. M. Louis Fortier, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, est passé à vie meilleure, à Ste. Claire, Comté Dorchester, le 23 Août dernier, après une courte maladie. Ce n'est qu'après avoir reçu, avec les sentiments du plus fervant chrétien, tous les secours qu'accorde l'Eglise à ses enfants avant leur départ de ce monde, que notre regretté camarade expira dans les bras de ces parents. Doux et bon de caractère, il était aimé de tous ceux qui l'approchaient ; aux sentiments nobles et d'une vie exemplaire, il était estimé de tous ceux qui le connaissaient. La nouvelle de sa mort va porter un coup sensible à tous ses anciens camarades.

Un grand soldat vient de tomber sur le champ de l'Eglise militante. Avant-hier, le 23 du courant, sonnait l'heure dernière pour M. George Edouard Clerk, Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire-le-Grand, fils du très Honorable Sir George Clerk, baronnet, de Pennycook, Ecosse.

En lui le Canada perd un grand ; citoyen les sciences, une illustration ; l'Eglise, un ardent et vigoureux défenseur.

Né en 1815, M. Clerk abjura le protestantisme en 1844.

La vérité catholique l'avait tellement ravi qu'il n'hésita pas à lui sacrifier sa fortune qui était immense et sa famille ; sa conversion lui valut la haine de ses parents qui le bannirent et le déshéritèrent.

Non content d'avoir sacrifié pour la foi tout ce que le monde peut donner, il lui consacra aussi ce que la Providence lui avait départi, c'est-à-dire ses talents, son intelligence, sa vie toute entière.

En 1850, il fonda, dans le but unique de défendre la vérité et de combattre l'erreur chez nos frères séparés, le journal *The True Witness*, dont il demeura le propriétaire-éditeur jusqu'à sa mort.

M. Clerk fut peut être le journaliste le plus vigoureux et le plus distingué qui ait brillé dans la presse catholique canadienne, il fut aussi un des hommes les plus érudits de l'Amérique, sa plume était de la trempe de celle de M. L. Veillot.

Surtout lorsqu'elle s'attaquait aux mensonges de l'hérésie, cette plume était une arme terrible et toujours victorieuse.

N'ayant jamais eu d'autre souci, depuis sa conversion, que de combattre les combats de l'Eglise, il est mort pauvre comme il a toujours vécu pauvre.

Mais l'héritage de vertus qu'il légua à ses nombreux enfants leur vaudra mieux que les millions de leurs aïeux que la haine de la religion de Jésus-Christ leur a enlevés.

Le nom de M. G. E. Clerk illustre la liste des membres honoraires de l'Union-Allet.

ECHOS DE ROME.

Notre Saint Père jouit toujours d'une bonne santé. Sa Sainteté a encore pu cette année endurer les chaleurs qui ont été extrêmes, dit on, sans trop en souffrir.

Ses cinq années d'emprisonnement n'ont fait qu'affermir l'énergie morale de l'illustre Pontife sans affecter sa vigueur physique ; la protection divine est visible.

On lit dans la "*France Nouvelle* :

" On vient de faire une découverte d'une haute importance. Tous ceux qui sont entrés à Rome par la voie ferrée connaissent le temple de la Minerva-Medica, la première ruine qu'on trouve à droite en passant les murs d'enceinte. La Société foncière italienne, en faisant exécuter dernièrement quelques travaux, fut mise sur la trace de tombeaux souterrains situés à quatre mètres environ au-dessous du niveau du sol actuel.

On doubla le nombre des ouvriers, on creusa et l'on ne tarda pas à mettre à jour une voie antique flanquée de cellules mortuaires. Ces cellules offraient un grand intérêt, non pas tant à cause de leur belle conservation et de leur rareté, qu'à cause des fresques qui les ornaient et qui les ornent encore. On se trouvait en présence de colombaires remontant vraisemblablement à la République romaine.

" Nos lecteurs savent que les Romains appelaient colombaires les chambres destinées à leurs morts, parce que les ouvertures creusées dans le mur pour recevoir les urnes ressemblaient à celles où ils faisaient couvrir leurs pigeons. Dans les colombaires situés sur les terrains de la société foncière italienne, chaque ouverture contient deux urnes enfoncées dans le plâtre jusqu'au col.

" Les urnes n'ont rien de magnifique, tant s'en faut : ce sont de simples récipients en terre cuite, de ceux qui servaient alors à renfermer l'huile. Le couvercle, qu'on enlève à l'aide d'un bouton, n'est autre que le vulgaire couvercle de nos marmites modernes.

" Au fond de chaque urne on a trouvé quelques poignées de poudre blanche mêlée de débris d'os ; c'étaient les cendres des Romains enterrés en ce lieu. Parmi les cendres étaient les monnaies destinées à payer à Caron le passage du Styx. Particularité extrêmement curieuse et qui révèle un usage inconnu.

" Les cellules, qui ont généralement de 2 à 3 mètres de long sur 2 mètres de large, sont divisées dans le sens de la longueur par un mur ayant 30 centimètres de haut environ. Chaque séparation recouverte d'une voûte contenait un squelette. L'usage de l'incinération n'était donc pas général. Il paraît qu'on ne brûlait que les personnes de qualité.

" Quant aux esclaves, on les enterrait purement et simplement. Les squelettes trouvés seraient donc ceux d'esclaves appartenant à la famille dont les cendres reposent dans les urnes.

Mais ce qui mérite avant tout d'attirer l'attention dans ces colombaires, ce sont les peintures. Elles donnent une idée de ce qu'était l'art romain, puisque la décoration des tombeaux était si parfaite.

" La voie que bordent les colombaires mis à jour est encombrée d'objets antiques ayant trait au culte des morts. "

On a terminé le 31 Août dernier, les formalités pour le transfert de propriété des 15 monastères concédés à la municipalité par la Junte liquidatrice ; voici quels sont ces 15 monastères ou couvents : St. Cosimato, — Ste. Madeleine, — Les Paolotti ai Monti, — Le Paciotti à l'Esquilin, — Buffalini à S. Maria in Trivio, — Crociferi à Trevi, — Scalzetti alle Collonacce, — S. Lorenzo in Borgo, — S. Dorotea, — Carmelites déchaussées à S. Egidio in Borgo, — S. Stefano sopra Cacco, — Capucines via Alessandrina, — Battistine ai Monti, — Collège des Liguoriens via S. Maria in Monterone, — Les Augustiniens via Gesu et Maria.

Du reste, tous ces couvents ou monastères étaient occupés en totalité ou en partie par des services civils.

Les restaurations importantes commandées par Pie IX à la coupole de St-Pierre sont près d'être terminées. En attendant on vient de placer à l'entrée de la coupole l'inscription suivante due à M. le professeur Don Davisle Farabulini :

Anno MDCCCLXIV
D. N. Pius IX Pont. Max.
Quo Auctore
Romæ Tot. Tantisque Artium Monumentis
Vel Conditis Vel Restitutis Ornata est
Pro Sua In Principem Apostolorum Religione
Hemisphærium Immense Molis
Fastigiis Summis Vetustate Corruptum
Per Aug. Theodolum Cur. Templi et op. Vat.
Plumbeis Laminis Iterum Obtectum
In Pristinæ Firmitatis Robur Revocavit
Et Spectabilius Urbi Coloque Reddidit
Aevo Infausto Filicibus Ausis
Quæ Posteritas Admiratur

Voici la traduction :

« L'an 1875 notre Seigneur Pie IX Souverain Pontife par qui Rome a été ornée de tant de monuments d'art, soit créés, soit réparés, en vertu de sa dévotion pour le prince des apôtres — cette demi-sphère (coupole) d'une masse immense endommagée dans ses sommités par le temps — par le ministère d'Auguste Teodoli, curateur du temple et de l'œuvre du Vatican — recouverte à nouveau de plaques de plomb — restitué dans sa première solidité et force — et l'a rendue plus éclatante à la vue de la ville et du ciel — entreprise heureusement audacieuse dans ces temps néfastes et qui sera admirée par la postérité. »

Aucune restauration n'avait été faite à la coupole depuis le Pape Benoit XIV.

Celles qu'on vient de faire ont consisté à réparer la maçonnerie, à changer la couverture de plomb jusqu'à la boule. On s'est servi d'un habile et honnête plombier nommé Bona ci (rue Frattina) Chaque tranche a coûté 15,000 francs ; il y en a seize.

C'est le Saint-Père qui a supporté ces frais et qui y a pourvu avec les fonds de l'Eglise. On voit que le denier de St-Pierre a son emploi et son placement au grand jour

Chaque jour parvient au Vatican l'annonce des nouveaux attentats, dont sont victimes les Evêques d'Italie.

Maintenant c'est la persécution fiscale qui est en honneur, On chasse de leur palais les évêques qui ne présentent pas les bulles de nomination pour obtenir le vieil *exequatur* que le régime avait prétendu abolir. On les chasse, on les dépouille, et comme on sait que le Saint-Siège leur donne de quoi ne pas mourir de faim, on veut qu'ils paient l'impôt sur cette aumône du Saint-Père.

Sur 156 évêques qu'a préconisées le Pape en Italie depuis 1870 on en compte seulement 29 qui aient obtenu l'*exequatur*. Il y a donc 127 évêques absolument spoliés, auxquels Mr. Menghetti veut arracher un impôt sous le prétexte qu'il est notoire que les évêques non munis de l'*exequatur* de S. M. Victor Emmanuel perçoivent du Souverain Pontife romain, une indemnité de 6000 livres. Cent vingt-sept évêques payant à M. Minghetti 702 fr. d'impôt lui donneront 100, 584 fr.

Pendant quelques évêques on recouru aux tribunaux, lesquels se sont déclarés incompetents ; et la déclaration est juste, car en fait des restitutions du bien d'autrui en général et du bien de l'Eglise en particulier, rien n'est plus *incompetent* que les tribunaux Italiens.

Mais là où se montre tout la haine des persécuteurs, c'est dans leur *exposé de motifs*.

Ils disent que les évêques d'Italie sont privés de leurs revenus et chassés de leurs résidences parce qu'ils se refusent à demander l'*exequatur*.

Mais ils se gardent bien d'ajouter que ce refus est un devoir strict de conscience, et que le Gouvernement se contredit lui-même en en demandant la violation.

En principe, le Saint-Siège ne reconnaît à aucune autorité le droit de légaliser ses actes par l'apposition de l'*exequatur*. Partout où il existe encore, dans l'Espagne alphonisiste par exemple, l'*exequatur* est tout simplement un abus, et si le Saint-Siège le tolère, c'est parce que cet abus ne peut donner lieu à aucun inconvénient, du moins quant aux bulles de préconisation des évêques.

En effet, les titulaires préconisés en vertu de ces bulles sont préalablement présentés à l'acceptation du Saint-Siège par le gouvernement même qui se permet ensuite d'apposer l'*exequatur*.

Or, il est évident que jamais cet *exequatur* ne peut être refusé, puisque le Gouvernement contredirait alors l'acte de la présentation des titulaires,

En Italie, c'est toute autre chose. Le Gouvernement a dû renoncer en venant à Rome, — et il l'a fait par un article spécial de la loi des garanties, — au privilège de la présentation des titulaires aux sièges épiscopaux vacants. C'est donc le Saint-Siège qui nomme directement les évêques. Leur demander la présentation des bulles pour y apposer l'*exequatur*, c'est leur dire de soumettre ces bulles à un contrôle réel de l'autorité séculière, et cette autorité, se trouvant par surcroît être ouvertement hostile il arriverait que tel évêque nommé par le Saint-Siège serait refusé par le Gouvernement qui retiendrait la bulle présentée pour l'obtention de l'*exequatur*. Cette contradiction manifeste, tout en justifiant les refus des évêques d'Italie, donne la mesure de la haine dont sont animés leurs oppresseurs.

Le ministre de l'intérieur, M. Cantelli, annonce par une circulaire aux préfets, que les communes n'ont plus désormais à inscrire dans leurs budgets les fonds pour le culte. Ces communes sont invitées à augmenter la part qu'elle doivent payer annuellement à l'état.

Le Sénat va être érigé en Cour de justice pour juger un de ses membres, le baron de Satriano, accusé de délits graves. Le sénat, à ce que l'on suppose, sera indulgent et se modèlera sur le jury, institution née en Italie pour acquitter les patriotes criminels.

Par exemple, on assassine des prêtres et le jury constate médicalement que le meurtrier, dominé par une *furor morbide*, n'était pas responsable. C'est ce que le jury a imaginé à Reggio au profit de la femme Catalioni qui avait assassiné un prêtre à l'autel.

Un autre prêtre a été tué près de Florence par deux paysans.

A Saliceto, près de Mandavi, l'archi-prêtre Tenolio a été tué à coups de bâton par des voleurs."

Nous apprenons par les journaux italiens que M. Vighiani, ministre de la justice, prépare un projet de loi tendant à rendre le mariage civil obligatoire avant le mariage religieux.

Cette loi, ajoute-t-on, devra être discutée à la rentrée des Chambres, et rendue exécutoire immédiatement.

PETITES NOUVELLES.

M. l'Aumonier général a fait une visite, dans le mois dernier, à nos camarades de Rimouski. M. Moreau croyait faire, encore une fois, la visite dans une garnison de la Campagne romaine : même empressement, même joie chez nos amis du bas du golfe. Pleins d'ardeur pour leur *grande cause*, tout aussi Zouaves que dans les beaux temps de service, ils ont voulu prouver à notre Aumonier que l'Union-Allet ne compte nulle part des membres plus zélés qu'à Rimouski.

Une assemblée des membres de la ville et des paroisses environnantes a été convoquée à laquelle assistaient aussi quelques membres honoraires.

Dans cette réunion à laquelle purent être présents une quinzaine d'anciens zouaves, diverses mesures furent prises, et des résolutions passées dans le but de rendre plus solides les liens qui unissent tous les membres de notre Union et d'arriver à la parfaite exécution de nos Constitutions et Règlements.

Notre Président général, M. le Chevalier LaRoque, en compagnie de notre Aumonier, M. le Chanoine Moreau, et de quelques membres des Sociétés de Colonisation de Montréal, viennent de faire une visite à Piopolis.

Tous ces messieurs sont revenus enchantés des progrès de la Colonie, et de l'esprit de courage et plein d'espoir qui anime nos Colons des bords du lac Mégantic.

Nous n'avons pas le temps de rentrer aujourd'hui dans

les détails, mais notre prochain Numéro donnera un rapport de cette visite fait par M. le Président lui-même.

Pour récompenser le noble Lord-Maire de Dublin de l'affection toute filiale qu'il a publiquement manifestée à l'égard du St. Siège, à l'occasion de la célébration du Centenaire de Daniel O'Connell, le Souverain Pontife vient de le créer Grand-Croix de l'Ordre Chevaleresque pontifical de St. Grégoire le Grand. Cette nouvelle sera reçue avec un légitime orgueil par les Catholiques Irlandais.

UNION-ALLET.

Officiel.

Extrait du procès-verbal de la séance du Bureau de Régie de l'Union-Allet tenue à Montréal le 10 Septembre 1875.

1o. Résolu à l'unanimité : Que l'Union-Allet a appris avec douleur la mort d'un de ses membres les plus dévoués, M. P. U. Duprat, décédé à St. Henri de Mascouche, le 8 du présent mois, et qu'en souvenir de cette perte douloureuse, les Zouaves Pontificaux porteront le deuil pendant un mois.

2o. Que copie de ces résolutions soit adressée à la famille du regretté défunt ; et que M. l'Aumonier soit prié d'offrir dix fois le St. Sacrifice de la messe pour le repos de son âme.

3o. Que ces résolutions soient communiquées à la presse de Montréal.

Extrait du Procès-Verbal de la séance du Bureau de Régie de l'Union-Allet tenue à Montréal, le 24 Sept. 1875.

Résolu à l'unanimité :

1o. Que l'Union-Allet a appris avec douleur la mort d'un de ses membres honoraires, M. Georges Edouard Clerk, Chevalier de St. Grégoire.

2o. Que copie de cette résolution soit transmise à la famille du regretté défunt.

3o. Que l'Union-Allet a appris avec douleur la mort d'un de ses membres actifs, M. Louis Fortier, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, décédé à Ste. Claire, Comté Dorchester, le 28 Août dernier, et qu'en souvenir de cette perte douloureuse, les membres de l'Union-Allet porteront le deuil pendant un mois.

4o. Que copie de cette dernière résolution soit communiquée à la famille de notre regretté camarade.

5o. Que M. l'Aumonier soit prié d'offrir le St. Sacrifice de la messe dix fois pour le repos de son âme.

Pour copie conforme,

le Secrétaire,

A. MARTIN.

NAISSANCE.

Le 6 du courant, à St. Hyacinthe, M. Noé Raymon, ancien sous-officier aux Zouaves-Pontificaux, est devenu père d'un fils.

MARIAGES.

En Juillet dernier, à Fontainebleau (France), M. Alexandre Pascal, ancien Zouave-Pontifical, fils de M. le Commandeur Pascal de Marseille, & Demoiselle de Lagatinière. MM. le Baron de Clarette et Keller servirent de témoins, et la bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr. Letieri, Evêque Italien attaché à la nonciature française.

Le 1er Septembre courant, à Bécancour, Benjamin Bourgeois, Ecr. A. P., ancien sous-officier aux Zouaves-Pontificaux, & Mademoiselle Marie Flore Emilie Beauchemin.

À la Chapelle du Palais Episcopal d'Ottawa, Jeudi, 9 Septembre par le Révérend M. Bouillon, M. J. C. TACHÉ, ex-Zouave-Pontifical, fils du Dr. Taché, Député-Ministre de l'Agriculture, & Delle. MARIÉ-LÉNA, seconde fille de M. Stanislas Drapeau, de la cité d'Ottawa.

Nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur aux trois heureux couples.

ANNONCES.

J. P. MARION
NOTAIRE

34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL
Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

ŒUVRE DES VIEUX PAPIERS.

AU PROFIT DU DENIER DE ST. PIERRE.

On recevra avec reconnaissance tous les vieux papiers, vieux livres et cartons au Casino, 31 Rue Côté. Le port sera payé pour tout ballot au-dessus de 100 livres.

ADRESSER AU GÉRANT DU CASINO,
31 Rue Côté,
MONTREAL.

ST. MICHAEL'S ASSOCIATION
FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL
ZOUAVES

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy Father, and for the Liberties of the Church.

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW-YORK.

JOHN D. KEILEY, Jr., *Chairman.*

JOHN McANERNEY, Jr., *Recording Secretary.*

HAROLD HENWOOD, *Corresponding Secretary.*

PATRICK FARRELLY, *Treasurer.*

The object of this Association is to afford aid to the wounded, or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders, who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority, fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for these armed Champions of Religion, will be gratefully received, and acknowledged, publicly or privately, according to request. They may be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

B. WOLFF,
FABRICANT DE CHAINES D'OR

SPECIALITES

CHAINES DE ST. PIERRE

En or de \$20 ; En argent de \$5.00 et au-dessus

EPINGLES POUR CRAVATE

DITE DE ST. PIERRE

En or de \$2.50 ; En argent de \$1.00 et au dessus

63 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Conditions faciles pour le Commerce.

N. J. PINAULT
DOCTEUR EN MEDECINE
RUE SAINT GERMAIN
RIMOUSKI.

ANNONCES.

C. G. DUROCHER
ARTISTE-PHOTOGRAPHE
ST. HYACINTHE.

ELIE D. BRUNELLE
De la Société "Brunelle et Boulanger"
MERCIER ET EPICIER
VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIETAIRE-EDITEUR
DU "QUEBEC DIRECTORY"
QUEBEC.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
ET
ETABLISSEMENT VETERINAIRE

J. A. COUTURE
Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU : 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

HILAIRE THERIEN
GRANDE MANUFACTURE DE
CAROSSES ET VOITURES EN TOUT GENRE
RIVIERE DU LOUP (en haut).

VUES DE ROME, PHOTOGRAPHIES.

On trouvera au Casino de Montréal, No. 31 Rue Côté, en s'adresant au gérant, M. Charles Paquet, des photographies de Zouaves, et une collection des plus complètes des vues de Rome.

Aussi, Lithographie de HUGH MURRAY.

NOÉ RAYMOND
MARCHAND
ST. HYACINTHE.

P. ACHILLE BOURGET
EPICIER
VILLAGE LAUZON, LEVIS.

LEON DESCARRIES
EPICIER
675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL

A. GUY
NOTAIRE
109, Rue St. Antoine Montréal.

ANNONCES.	ANNONCES
<p>L. M. BRUNET MÉDECIN SALABERRY DE VALLEYFIELD P. Q.</p>	<p>N. L. DESAULNIER & DENIS MARCHANDS ÉPICIERS. VINS, LIQUEURS, VAISSELLE <i>à des prix très modérés,</i> RUE BADEAUX, TROIS-RIVIÈRES.</p>
<p>THEODORE SAUVAGEAU MARCHAND A COMMISSION 58, RUE ST. FRANÇOIS XAVIER, 58, MONTREAL.</p>	<p>“NOS CROISÉS” OU <i>Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires Canadiens à Rome.</i> POUR LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE <i>chez</i> FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES-ÉDITEURS No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.</p>
<p>EUSEBE BRANCHAUD MARCHAND ÉPICIER, 477, Encoignure des Rues Dorchester et St. Urbain, 477, MONTREAL.</p>	<p>THOMAS CORRIVEAU AVOCAT LAMBTON, P. Q.</p>
<p>EDWIN HURTUBISE <i>Agent pour le Département Français Assurance Royale,</i> MONTREAL.</p>	<p>HENRI DESJARDINS MÉDECIN 45, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL.</p>
<p>N. RENAUD ET CIE. MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS 34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS MONTREAL.</p>	<p>E. H. RICHER LIBRAIRE RUE CASCADES, ST. HYACINTHE</p>
<p>“JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES” <i>Journal Catholique</i> GEDEON DESILETS RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE Bi-hédomadaire ; se publie aux Trois-Rivières, abonnement, \$3.00.</p>	<p>L. BLANCHARD MARCHAND SHERBROOKE.</p>
<p>A. A. FORGET AVOCAT HAM SUD, P. Q.</p>	<p>VINCENT FERRIER CHARTIER <i>De la Société Chartier Frères,</i> MARCHAND COATICOOKE.</p>
<p>GUSTAVE A. DROLET AVOCAT No, 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41. MONTREAL.</p>	<p>F. X. LEFEBVRE Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre LAPRAIRIE.</p>
<p>GASPARD BOURGEOIS MARCHAND-ÉPICIER <i>Encoignure des Rues Ste. Catherine et Seaton</i> MONTREAL.</p>	

Imprimerie J. A. PLINGUET, 30 Rue St. Gabriel, Montréal.